



20 janvier 2012 LA TRINITE DE REVILLE

POLITIQUES TERRITORIALES

Le Contrat de Pays Risle-Charentonne accompagné dans son projet de développement territorial

Jean Louis Destans, Président du Département de l'Eure, et Alain Le Vern, Président de la Région Haute-Normandie, ont signé avec le Pays Risle-Charentonne le contrat de territoire qui sera mis en oeuvre jusqu'en 2013. 26 fiches-actions représentant un coût global de 17,3 millions d'euros ont été retenues pour une participation départementale de 3,3 millions d'euros, soit 19 % du coût total du contrat, et de 2,7 millions d'euros, soit près de 16%, pour la Région.

Le Département de l'Eure et la Région Haute-Normandie se sont engagés, dans le cadre du contrat 276, à poursuivre la démarche de contractualisation initiée depuis 2003 avec les territoires que sont les pays et les agglomérations.

Ainsi, entre 2007 et 2013, la Région Haute-Normandie, le Département de la Seine-Maritime et le Département de l'Eure avaient prévu de se mobiliser afin de soutenir les projets des collectivités au travers du renouvellement des contrats d'agglomération et de pays. Cet engagement du 276 permet à la fois de mobiliser des fonds spécifiques d'aménagement dérogatoires au droit commun et de croiser les aides de ces collectivités sur certains projets particulièrement structurants.

Sur la période 2007-2010, dans l'Eure, 8 contrats de territoire (3 Agglomérations et 5 Pays) ont été signés, représentant 365 actions, et ont concerné une population totale de 490 000 habitants.

A ce jour, le volet 2007-2010 a finalement représenté un engagement consolidé du Département de l'Eure de près de 24 M€ et de plus de 25 M€ pour la Région, compte tenu du retard pris par un certain nombre de projets portés par les territoires.

Pour la période 2011-2013, les partenaires procèdent en janvier à la signature des programmes d'actions de quatre premiers contrats de territoires de l'Eure (Agglomération Seine-Eure, du Pays du Roumois, du Pays Risle-Estuaire et du Pays Risle-Charentonne).

« Ces programmes d'actions, souligne le Président Le Vern, sont le fruit d'une concertation menée étroitement avec les territoires et en cohérence avec les priorités du 276. »

« A l'échelle du Département, poursuit le Président Destans, les projets reposant sur les principes de cohésion et de solidarité, mais aussi favorisant l'emploi et le développement économique ou bien encore le cadre de vie, ont été encouragés. Ce sont 14,3M€ - pour un total de 130,6M€ de projets et travaux - que le Département apportera dans les trois ans à venir sur les 4 premiers territoires pour financer les projets programmés dans ces

contrats, au côté des collectivités concernées et de la Région Haute-Normandie et, pour certains projets, d'autres financeurs comme l'Etat ou l'Europe. »

De fait, la participation du Département sur la période 2007-2013 sera probablement plus de 2 fois supérieure à celle de 2000-2006. Cet engagement est notable si l'on considère les contraintes budgétaires auxquelles sont confrontés les Départements et qui en ont conduit plusieurs à restreindre leurs aides aux collectivités. Cette volonté forte du Département de l'Eure permet aux collectivités de continuer à investir dans des projets structurants visant à l'amélioration de la qualité de vie, l'amélioration des services à la population et le développement économique, dans un objectif de cohésion et de solidarité territoriale.

Pays Risle-Charentonne : 26 projets au service du développement territorial

Le Pays Risle Charentonne a proposé un contrat de territoire composé de 26 fiches-actions présentant un coût global de 17,3 millions d'euros pour une participation départementale de 3,3 millions d'euros et une participation régionale de 2,7 millions d'euros.

Les principaux projets que la Région et le Département soutiendront sont :

- Le pôle environnemental et solidaire de Beaulieu (Association 1001 légumes) ;
- L'aménagement d'un lieu de création culturelle à Beaumontel (Compagnie des Petits Champs) ;
- La réhabilitation du théâtre Edith Piaf de Bernay ;
- La création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine à Bernay ;
- L'aménagement de la seconde tranche de la base de loisirs de Brionne ;
- La réhabilitation du gymnase intercommunal de Beaumont-le-Roger ;
- Les aménagements urbains et paysagers (Le Bec-Hellouin, Brionne, Bernay) ;
- L'aménagement d'immobilier d'entreprises à vocation locative (CdC Bernay, CdC de Rugles, CdC Beaulieu) ;
- L'aménagement des zones d'activités de Carsix et de Maison Rouge.

Le Contrat du Pays Risle-Charentonne détaillé

Ce contrat de Pays s'articule autour de projets en faveur de l'amélioration du cadre de vie et des services à la population et le développement économique et touristique. A souligner, plusieurs projets portés par des acteurs associatifs dynamiques et innovants, notamment dans les domaines de la culture et de l'environnement.

Le pôle environnemental et solidaire de Beaulieu (Association 1001 légumes)

Il s'agit de poursuivre la dynamique engagée par l'association 1001 Légumes depuis 2008 (avec la création du Potager conservatoire et la mise en place d'une production maraîchère bio) afin de créer un véritable pôle environnemental solidaire à l'échelle du Pays Risle-Charentonne en réhabilitant le bâtiment « Maison du Potager ».

Ainsi, toujours autour de ce lien fort du territoire et de ses habitants, ce Pôle environnemental solidaire situé au cœur du « Potager de Beaulieu » permettra d'aborder tous les sujets liés à l'environnement et notamment la thématique de l'agriculture et de l'alimentation.

Coût : 613 408 € - Maître d'ouvrage : 77 408 € - Subvention Région : 180 000 €
Subvention Département : 135 000 €

L'aménagement d'un lieu de création culturelle à Beaumontel (Compagnie des Petits Champs)

La Compagnie des Petits Champs souhaite aménager un lieu de répétition, d'exposition

et de pratiques artistiques pluridisciplinaires dans une ancienne étable réhabilitée. Cet espace, qui n'est pas destiné à être un lieu de diffusion, a pour vocation de devenir à terme un véritable lieu de création et de formation, favorisant les échanges entre les artistes en résidence et la population locale. C'est pourquoi, en plus de l'aménagement de ce lieu culturel, est prévue à moyen terme la création d'hébergements ruraux sous forme de gîtes permettant l'accueil d'artistes en résidence.

Coût : 468 500 € - Maître d'ouvrage : 140 550 € - Subvention Région : 140 550 €
Subvention Département : 187 400 €

La réhabilitation du théâtre Edith-Piaf de Bernay

La qualité patrimoniale, la valeur historique de ce bâtiment ainsi que sa centralité géographique ont joué en faveur du maintien du théâtre sur son site originel. Ce maintien sur site implique la modernisation et la réhabilitation de cet équipement afin de pouvoir accueillir tous les types de spectacles (théâtre, musique classique, musiques actuelles, danse...).

L'accueil et le confort du public seront améliorés avec la mise en place de nouveaux gradins d'une capacité d'environ 300 places

Coût : 1 843 220 € - Maître d'ouvrage : 540 254 € - Subvention Région : 200 000 €
Subvention Département : 550 000 €

La création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine à Bernay (études et travaux)

La Ville de Bernay a été labellisée en 2011 « Ville et Pays d'Art et d'Histoire » (VPAH) ce qui implique la création d'un CIAP (Centre international d'art et du paysage), lieu de pédagogie, d'échanges et de diffusion. Ainsi, l'Hôtel de la Gabelle, joyau patrimonial idéalement situé à l'interface du centre-ville et de la gare, accueillera à court terme ce CIAP qui sera ouvert au public puis le service patrimonial de la Ville de Bernay.

Coût : 105 000 € - Maître d'ouvrage : 21 000 € - Subvention Région : 24 000 €
Subvention Département : 7 500 €

L'aménagement de la seconde tranche de la base de loisirs de Brionne

Dans la poursuite des travaux déjà engagés, cette seconde tranche concerne l'aménagement de la zone plage et de l'école de voile. Les 20 000 m² de la zone plage seront aménagés pour faciliter l'accès à la baignade. Des douches, des jeux pour les enfants ainsi que des équipements de pique-nique seront installés. Le bâtiment de l'école de voile sera quant à lui agrandi afin de proposer un accueil, des vestiaires, des sanitaires, etc., ainsi qu'une partie dédiée à la restauration (qui pourrait être assurée par des associations d'économie solidaire).

Coût : 1 248 873 € - Maître d'ouvrage : 598 873 € - Subvention Région : 250 000 €
Subvention Département : 250 000 €

La réhabilitation du gymnase intercommunal de Beaumont-le-Roger

Le gymnase a été réalisé en 1978 et aujourd'hui de nombreux éléments nécessitent une réhabilitation (toiture, parois, menuiseries, etc.) qui permettra par ailleurs une meilleure isolation et l'accessibilité aux personnes handicapées.

De nombreux travaux sont donc prévus sur le bâtiment ainsi que sur les terrains sportifs extérieurs.

Coût : 835 768 € - Maître d'ouvrage : 167 155 € - Subvention Région : 250 730 €
Subvention Département : 292 518 €

Aménagements urbains et paysagers

Bernay : Place Gustave-Héon

Les 1^{re} et 2^e tranches de l'opération "Cœur de Pays" (Contrats de Territoire 2000-2006 et 2007-2010 du Pays Risle-Charentonne) ont permis la concrétisation de plusieurs actions de valorisation des espaces publics à proximité des commerces. Dans cette continuité, la

Ville de Bernay souhaite poursuivre ces travaux.

En 2012, seront réaménagées la place Gustave-Héon et ses rues adjacentes, véritable centre névralgique du cœur historique bernayen, tant d'un point de vue commercial que patrimonial.

Coût : 1 017 300 € - Maître d'ouvrage : 251 937 € - Subvention Région : 203 460 € - Subvention Département : 400 000 €

Brionne : 2^e tranche centre bourg

Cette action constitue la 2^{ème} tranche d'aménagement du centre bourg et portera sur l'aménagement de la place du Chevalier-Herluin et du haut de la rue du Maréchal-Foch afin de favoriser l'attractivité et la fonctionnalité du centre ville autour des objectifs suivants : mixité des usages, reconquête du centre bourg par le piéton, pérennité de l'activité commerciale du centre bourg et mise en valeur du patrimoine architectural et urbain.

Coût : 784 836 € - Maître d'ouvrage : 350 902 € - Subvention Région : 120 000 € - Subvention Département : 313 934 €

Le Bec-Hellouin : Place de l'Abbé-Herluin

L'accueil du public au sein de l'Abbaye se fera, à terme, par la porterie médiévale située dans l'angle sud ouest de la place. Cette modification importante d'accès du public constituera une véritable amélioration du fonctionnement de l'Abbaye Notre Dame du Bec. De plus, cette restitution de l'accès originel entraînera une modification de la perception de la place.

Le projet vise donc à remettre en valeur l'exceptionnel patrimoine bâti constitué du portail en lui-même, des murs d'enceinte et des maisons bordant la place au nord.

Coût : 297 650 € - Maître d'ouvrage : 59 530 € - Subvention Région : 59 530 € - Subvention Département : 119 060 €

L'aménagement d'immobilier d'entreprises à vocation locative

Centre des affaires de Bernay (1^{re} et 2^e phase)

Le projet concerne l'extension du Centre d'Affaires de la Communauté de Communes de Bernay et des Environs, situé au-dessus de la Maison des Associations de la Ville de Bernay. En effet, des besoins en bureaux sont actuellement ressentis sur le territoire intercommunal et afin de promouvoir l'activité économique et l'emploi, le Centre d'affaires va, suite à l'aménagement de la 1^{re} aile d'environ 1 250 m², s'étoffer de 900 m² supplémentaires de bureaux adaptés aux besoins des entreprises du tertiaire.

Coût : 2 777 656 € - Maître d'ouvrage : 1 913 856 € (hors recettes commercialisation) - Subvention Région : 178 900 € - Subvention Département : 178 900 €

Communauté de Communes de Rugles : locaux d'entreprises ZA du Petit-Hanoy

L'objectif de ce projet est de faciliter l'implantation de jeunes entreprises en proposant une offre immobilière adaptée, lesquelles créeront à court ou moyen terme de nouveaux emplois.

Il s'agit de la création d'un bâtiment modulable de 308 m² de surface hors-œuvre nette pouvant accueillir jusqu'à 4 entreprises plutôt dans le domaine de l'artisanat ou de la petite industrie. Coût : 373 735 € - Maître d'ouvrage : 317 675 € (hors recettes commercialisation) - Subvention Région : 28 030 € - Subvention Département : 28 030 €

Communauté de Communes de Beaufort : création d'une unité de transformation du chanvre et lin

Ce projet propose d'ancrer une filière locale de production d'huiles et de fibres dans l'ouest de l'Eure. Dans cette optique, la Communauté de Communes de Beaufort porte notamment un projet immobilier pour accueillir une unité de production d'huiles végétales brutes permettant la création d'une unité de trituration de graines de chanvre et de lin. Il est par ailleurs prévu la mise en place d'équipements permettant la

valorisation des huiles brutes pour la production de bases de peintures ; l'adaptation d'une unité de défibrage pour permettre la valorisation des pailles de chanvre et la mise en place d'une filière chanvre technique compétitive.

Coût : 406 000 € - Maître d'ouvrage : 84 200 € (hors recettes commercialisation) - Subvention Région : 59 400 € - Subvention Département : 59 400 €

Aménagement des zones d'activités

Maison rouge

Le futur parc d'activités se situe au carrefour de 3 communautés de communes sur les communes de Bosrobert, Saint-Eloi-de-Fourques et Malleville-sur-le-Bec, et doit prioritairement permettre le développement d'entreprises d'armature locale (BTP, services aux personnes, réparation automobile, hôtellerie, restauration...) ainsi que l'implantation d'entreprises sous-traitantes, prestataires ou fournisseurs des grands secteurs industriels régionaux.

Le projet s'étendra sur 28 hectares dont 15 hectares pour les tranches 1 et 2 concernées par cette fiche-action. Coût : 2 699 390 € - Maître d'ouvrage : 1 697 948 € (hors recettes commercialisation) - Subvention Région : 342 572 € - Subvention Département : 324 870 €

Carsix

La zone d'activités économiques située sur la commune de Carsix (carrefour Malbrouck) est actuellement occupée par une douzaine d'entreprises commerciales et artisanales. Le projet d'extension porté par 3 collectivités locales s'inscrit naturellement dans la dynamique et le rayonnement des activités implantées depuis une trentaine d'années sur cette zone (bricolage, habitat, horticulture, services aux usagers de la route). En outre, ce projet vise à consolider et à développer l'emploi dans le triangle économique constitué des cantons de Brionne, Bernay et Beaumont-le-Roger.

Coût : 1 572 870 € - Maître d'ouvrage : 1 035 519 € (hors recettes commercialisation) - Subvention Région : 155 171 € - Subvention Département : 146 017 €

Contacts presse

Région Haute-Normandie
Sophie de Santis
06.22.80.54.32
sophie.desantis@hautenormandie.fr

Département de l'Eure
Philippe Lebault
02 32 31 93 11 / 06 70 48 42 52
philippe.lebault@cg27.fr